



Communiqué de presse
10 avril 2024

Ukraine et céréales : Face à l'exclusion du blé et de l'orge dans les clauses de sauvegarde automatiques, le président des Céréaliers français demande une rencontre en urgence avec le président de la République pour aboutir à une solution rapide

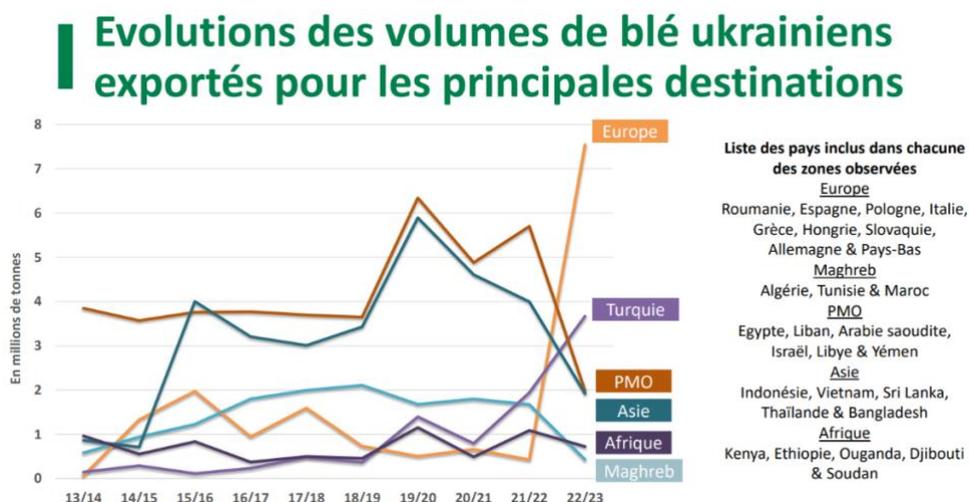
Ce lundi 8 avril, le « trilogue » qui regroupe des représentants de la Commission, du Conseil et du Parlement européen, a entériné l'accord que redoutaient tous les céréaliers européens : le blé et l'orge ne seront pas inclus dans les clauses de sauvegarde automatiques destinées à mieux les protéger face aux importations ukrainiennes. Une décision incompréhensible alors que ce mécanisme avait pourtant été voté au Parlement européen et soutenu par Emmanuel Macron.

« Refuser d'inclure le blé tendre et l'orge dans les mesures automatiques de l'accord temporaire avec l'Ukraine est incompréhensible ! Qu'est-ce qui peut justifier d'exclure le blé alors que son importation en provenance d'Ukraine a été multipliée par vingt depuis 2021 sur le territoire européen ? » interroge Eric Thirouin, le président de l'Association des Producteurs de Blé et autres Céréales (AGPB).

Et pour les céréaliers français, ce n'est pas la promesse de la Commission de procéder à un suivi renforcé du marché des céréales pour agir en cas d'urgence qui sera en mesure de les rassurer : « On assiste à un véritable bal des hypocrites ! » lance le président des Céréaliers Français en rappelant que les règles existantes comportent déjà des clauses de sauvegarde : « Si la Commission européenne agissait avec sincérité, elle activerait dès aujourd'hui les clauses de sauvegarde car les perturbations de marchés qui doivent justifier cette décision sont là : les chiffres des douanes européennes parlent d'eux même ! * »

Face à l'afflux d'importations ukrainiennes, dont les coûts de production sont près de deux fois moins élevés, les céréaliers français et européen ne couvrent désormais plus leurs charges de production depuis des mois. **Une situation intenable qui pourrait aboutir à de nouvelles mobilisations agricoles sur les territoires et pour laquelle Eric Thirouin souhaite rencontrer le président de la République pour enfin aboutir à des solutions concrètes pour tous les céréaliers.** La culture de céréales représente en France près de 10 M d'hectares, soit 37% de la surface agricole utile et 540 000 emplois. Il faut soutenir cette filière de solutions pour tous les Français et les Européens.

*Source : Douanes Ukraine et des différents pays (traitement Intercéréales)
Voir infographie ci-dessous



A propos de l'AGPB :

L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. www.agpb.fr

Contacts presse

Hamza CHEMRAKHI

hamza.chemrakhi@comfluence.fr - 01 40 07 34 27

Charles COLLET

Charles.collet@comfluence.fr – 06 68 69 00 99
